

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 40071

Numéro SIREN : 435 231 899

Nom ou dénomination : A P T P

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2023 sous le numéro de dépôt 4558



Greffe du tribunal de commerce de Draguignan
CS 60223 - Palais de Justice 83006 DRAGUIGNAN CEDEX
Téléphone : 0494508327
www.greffe-tc-draguignan.fr - www.infogreffe.fr

LTO/2001 B 40071

SARL SOPHEC -Expertise Comptable
QUARTIER DE PARIS
BP 24
83171 BRIGNOLES CEDEX

Nos références : LTO/2001 B 40071

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : A P T P

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

QUARTIER PECAUSSIER
83890 BESSE-SUR-ISSOLE

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 435231899 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 11/08/2023 le dépôt, arrivé au greffe le 01/08/2023, enregistré sous le numéro 2023/4558, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2022

Récépissé délivré le 11/08/2023

Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ

Maître Odile GIULIANO



①

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2023

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	APTP					
Adresse de l'entreprise	174 Chemin DU PECAUSSIER		Néant ☐			
SIRET	4 3 5 2 3 1 8 9 9 0 0 0 3 8		83890 BESSE SUR ISSOLE			
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Exercice N clos le 2022-12-31						
Capital souscrit non appelé		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
TOTAL (I)		AA	Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	50 132 38 831 11 302	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	41 289 23 933 17 356	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	49 500 49 500	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	151 940 151 940	
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	292 861	BK	62 764	230 097
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 953 3 953	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	312 500 140 745 171 756	
		Autres créances (3)	BZ	CA	27 424 27 424	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE	661 343 19 621 641 722	
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	CG	769 353 769 353		
	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	1 774 574	CK	160 366	1 614 208
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM				
	Écarts de conversion actif *	(VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 067 435	1A	223 129	1 844 306
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	222 473
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		APTP		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :8.000.)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	DC		
	Réserve légale (3)			DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ		
	Report à nouveau			DG	1 866 397	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DH		
	Subventions d'investissement			DI	(80 936)	
Provisions réglementées *			DJ			
			DK			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			TOTAL (I)	DL	1 794 261
	Avances conditionnées			DM		
Provisions pour risques et charges	TOTAL (II)			DN		
	Provisions pour risques			DO		
	Provisions pour charges			DP		
			DQ			
DETTES (4)	TOTAL (III)			DR		
	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 235	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs Ei	DV	1 716	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 657	
	Dettes fiscales et sociales			DY	38 969	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2 468	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
Écart de conversion passif *			TOTAL (IV)	EC	50 044	
			TOTAL (V)	ED		
RENOIS	TOTAL GENERAL (I à V)			EE	1 844 306	
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			- Écart de réévaluation libre	1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	50 044
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		APTP		Exercice N		Néant ☐		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue {	Biens *	FD		FE		FF	
		Services *	FG	123 582	FH		FI	123 582
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	123 582	FK		FL	123 582	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	123 591
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	7 166	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	98 763	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 656	
	Salaires et traitements *					FY	43 217	
	Charges sociales (10)					FZ	37 278	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	Sur immobilisations {					GA	9 902
		- dotations aux amortissements *					GB	
		- dotations aux provisions					GC	1 386
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	12	
	Autres charges (12)					GF	200 380	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GG	(76 789)	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GJ	2 127	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	3 495	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN		
	Différences positives de change					GO	7 215	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	12 837	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GQ	16 358	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GR	197	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS		
	Différences négatives de change					GT	1	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	16 556	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 719)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(80 508)	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		APTP		Néant ☐ *	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			Exercice N	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HA	372
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HB	1 500
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HC	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HD	1 872
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HE	800
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HF	1 500
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HG	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HH	2 300
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				HI	(428)
Impôts sur les bénéfices *				(IX)	HJ
				(X)	HK
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	138 300
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	219 236
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(80 936)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(9) Dont transfert de charges			A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A4		
		Facultatives	A6	Obligatoires	A9
		dont cotisations facultatives Madelin	A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		APT										Néant ☐	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant ☐							
		1	2	3	4								
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	KE	KF							
	Terrains			KG	KH	KI							
	Constructions	Sur sol propre (dont composants L9)		KJ	KK	KL							
		Sur sol d'autrui (dont composants M1)		KM	KN	KO							
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions (dont composants M2)		KP	KQ	KR							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels (dont composants M3)		KS	62 132	KT	KU						
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX							
		Matériel de transport *		KY	18 378	KZ	LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 045	LC	LD						
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG						
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ						
		Avances et acomptes		LK		LL	LM						
		TOTAL III		LN	81 555	LO	LP						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T						
Autres participations			8U	49 500	8V	8W							
Autres titres immobilisés			1P	151 940	1R	1S							
Prêts et autres immobilisations financières			1T	1 500	1U	1V							
			1Q	202 940	LR	LS							
		TOTAL IV		LQ	284 495	ØH	ØJ						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG			22 000							
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence							
		Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW	1X						
	Terrains			IP	LX	LY	LZ						
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC						
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF						
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS	MG	MH	MI						
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT	MJ	12 000	MK	50 132						
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers		IU	MM	MN	MO						
		Matériel de transport		IV	MP	134	MQ						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	1 045	MU						
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX						
		Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB						
		Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF						
		TOTAL III		IY	NG	12 134	NH						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW						
Autres participations			ØØ	ØX	ØY	49 500	ØZ						
Autres titres immobilisés			1I	2B	2C	151 940	2D						
Prêts et autres immobilisations financières			12	2E	1 500	2F	2G						
			13	NJ	1 500	NK	201 440						
		TOTAL IV		14	ØK	13 634	ØL						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØK			292 861	ØM						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		APTP				Néant ☒ *	
Exercice N clos le		2022-12-31					
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾	
				Montant des suppléments d'amortissement ⁽²⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽³⁾		
		①	②	③	④	⑤	⑥
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	_____
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	_____
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	_____
	= _____

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		APTP									
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements de l'exercice	des	Augmentations : dotations de l'exercice	de	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement		CY		EL							
Fonds commercial		RE				EM			EN		
Autres immobilisations incorporelles		PE		RF		RI			RJ		
TOTAL I		RK		PF		PG			PH		
Terrains		PI		RM		RN			RO		
Constructions	Sur sol propre	PM		PJ		PK			PL		
	Sur sol d'autrui	PR		PN		PO			PQ		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PS		PT			PU		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		PW		PX			PY		
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	45 573	QA	5 258	QB	12 000		QC	38 831	
	Matériel de transport	QH	18 378	QI		QF			QG		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 045	QM	4 644	QJ	134		QK	22 888	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QN			QO	1 045	
TOTAL II		QU				QS			QT		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	64 996	QV	9 902	QW	12 134		QX	62 764	
CADRE B			64 996	QP	9 902	QO	12 134		QR	62 764	

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS									
		Colonne 1	Colonne 2		Colonne 3	Colonne 4		REPRISES		Colonne 6	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement		M9	N1		N2	N3		N4		N5	N6
Fonds commercial		RP	RQ		RR			RT		RU	RV
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8		P6	P7		P8		P9	Q1
TOTAL I		RW	RX		RY	RZ		SB		SC	SD
Terrains		Q2	Q3		Q4	Q5		Q6		Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2	R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9	S1		S2		S3	S4
	Inst. gales, agenc. aménagements divers	S5	S6		S7	S8		S9		T1	T2
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4		T5	T6		T7		T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2		U3	U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1	V2		V3		V4	V5
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7		V8	V9		W1		W2	W3
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5		W6	W7		W8		W9	X1
TOTAL II		X2	X3		X4	X5		X6		X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM					X9
Total général (I + II + III)		NP	NQ		NR	NS		NT		NU	NO
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				NY				NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) ¹

Designation de l'entreprise		APTP									
NATURE DES PROVISIONS		Montant du début de l'exercice		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprise de l'exercice		Néant ☐ *		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4			
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	0	TA	0	TB	0	TC	0		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U	0	TD	0	TE	0	TF	0		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	0	TG	0	TH	0	TI	0		
	Amortissements dérogatoires	3X	0	TM	0	TN	0	TO	0		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 % □	D3	0	D4	0	D5	0	D6	0		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI) □	IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0		
	TOTAL I	3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	0	4B	0	4C	0	4D	0		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	0	4F	0	4G	0	4H	0		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	0	4K	0	4L	0	4M	0		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	0	4P	0	4R	0	4S	0		
	Provisions pour pertes de change	4T	0	4U	0	4V	0	4W	0		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5B	0	5C	0	5D	0	5E	0		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	0	5S	0	5T	0	5U	0		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	0	D4	0	5T	0	5U	0		
	TOTAL II	5Z	0	TV	0	5T	0	5U	0		
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0
- corporelles			6E	0	6F	0	6G	0	6H	0	
- titres mis en équivalence			02	0	03	0	04	0	05	0	
- titres de participations			9U	0	9V	0	9W	0	9X	0	
- autres immobilisations financières (1) ¹			06	0	07	0	08	0	09	0	
Sur stocks et en cours		6N	0	6P	0	6R	0	6S	0		
Sur comptes clients		6T	139 358	6U	1 386	6V	0	6W	140 744		
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	3263,13	6Y	16 358	6Z	0	7A	19 621		
TOTAL III		7B	142 622	TY	17 744	TZ	0	UA	160 366		
TOTAL GENERAL (I+II+III)		7C	142 622	UB	17 744	UC	0	UD	160 366		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	1 386	UF	0						
	- financières	UG	16 358	UH	0						
	- exceptionnelles	UJ	0	UK	0						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI											

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ATPT										
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES										
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN		Néant ☐				
	Prêts (1) (2)	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières	UL		UM		UN						
	Clients douteux ou litigieux	UP		UR		US						
	Autres créances clients	UT		UV		UW						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	VA	222 473									
	(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée *	UX	90 027		90 027					222 473		
	Personnel et comptes rattachés	UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ										
	État et autres collectivités publiques	VM										
	Impôts sur les bénéfices	VB	14 873		14 873							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VN										
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP										
	Divers	VC										
	Groupe et associés (2)	VR										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	12 551		12 551							
	Charges constatées d'avance	VT										
TOTAUX		VT	339 925	VU	117 452	VV	222 473					
RENOIS	(1) Montant des	VD										
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES										
RENOIS	(1)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans							
		1	2	3	4							
RENOIS	(2)	Emprunts obligatoires convertibles (1)	7Y									
		Autres emprunts obligatoires (1)	7Z									
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG									
		à 1 an maximum à l'origine	VH									
		à plus d'1 an à l'origine	VH	1 235	1 235		0		0			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	5 657	5 657		0		0			
		Personnel et comptes rattachés	8C	2 043	2 043							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	5 006	5 006							
		État et autres collectivités publiques	8E									
		Impôts sur les bénéfices	VW	31 305	31 305							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VX									
		Obligations cautionnées	VQ	615	615							
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J									
Groupe et associés (2)	VI	1 716	1 716									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	2 468	2 468									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2											
Produits constatés d'avance	8L											
TOTAUX		VY	50 044	VZ	50 044							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ									
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									
		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL	1 716						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**Annexe des Comptes
de l'exercice clos
le 31/12/2022**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 847 724€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -77 517€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice**Évènements principaux :**

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Informations relatives au bilan**ACTIF****Immobilisations****Immobilisations Corporelles et Incorporelles :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement						
Autres Immobilisations Incorporelles						
Total Immobilisations Incorporelles (I)						
Terrain						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	62 132				12 000	50 132
Installations générales, agencements, aménagements divers						
Matériel de transport	18 378					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 045		22 000		134	40 244
Emballages récupérables et divers						1 045
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total Immobilisations Corporelles (II)	81 555		22 000		12 134	
Total Général (I + II)	81 555		22 000		12 134	91 421

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Frais établissement et développement (Total I)				
Autres immobilisations incorporelles (Total II)				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencés, amén. constr.				
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	45 573	5 258	12 000	38 831
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencés, aménag. divers				
Autres immo. corp.- Matériel de transport	18 378	4 644	134	22 888
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	1 045			1 045
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers				
Total Amortissement, Corporelles (Total III)	64 996	9 902	12 134	62 764
TOTAL Général	64 996	9 902	12 134	62 764

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Financières Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immo. financières	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

Fonds Commercial :

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation n	Acquisition n	Virement s	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	49 500	-	-	-	-	49 500
Autres titres immobilisés	151 940	-	-	-	-	151 940
Prêts & Autres Immobilisations financières	1 500	-	-	-	1 500	-
Total Général	202 940	-	-	-	1 500	201 440

Filiales et Participations :

	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Caution s	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
Filiales détenues à plus de 50 %										
NEANT										

Autres Participations :

	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Dividendes encaissés
Filiales détenues de 10% à 50 %					
NEANT					

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. (PCG Art. 831-2 7°)

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode CUMP

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Si applicable, les travaux en cours et stocks de produits finis sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Si applicable, une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	2 350	-	2 350
Produits Finis	-	-	-
Marchandises	-	-	-
En-cours Biens	-	-	-
En-cours Services	-	-	-
Total	2 350	-	2 350

Dépréciations Actif :

Dépréciation des créances : Une dépréciation est pratiquée pour tenir des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu

Dépréciation Actif	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	139 359	1 386	-	140 745
Autres Actifs	3 263	16 358	-	19 621
Total	142 622	17 744	-	160 366

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	176
Autres Produits	Facture à Établir	3 816
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
Total		3 992

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		222 473	-	222 473
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		90 027	90 027	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	14 873	14 873	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		13 619	13 619	-
Totaux		340 993	118 520	222 473
Prêts accordés en cours d'exercice		-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-	-	-

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	641 722	649 480
Banques	769 353	758 462
Total	1 411 075	1 407 942

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	80	100,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	80	100,00

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	8 000				8 000
Réserve légale	800				800
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	2 009 959				-
Report à nouveau	-				1 866 397
Résultat de l'exercice	-73 562				-77 517

Provisions pour Risques et Charges :

Provisions pour risques et charges	Montant début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : Reprises	Montant fin de l'exercice
I - Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-
II - Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL II	-	-	-	-
III - Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations :				
- incorporelles	-	-	-	-
- corporelles	-	-	-	-
- titres mis en équivalence	-	-	-	-
- titres de participations	-	-	-	-
- autres immobilisations financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciation	139 359	1 386	-	140 745
TOTAL III	3 263	16 358	-	19 621
	142 622	17 744	-	160 366
TOTAL GENERAL	142 622	17 744	-	160 366
Dont dotations et reprises				
- D'exploitation		1 386	-	
- Financières		16 358	-	
- Exceptionnelles		-	-	

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	1 235	1 235	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5 657	5 657	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 043	2 043	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	5 006	5 006	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	31 305	31 305	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	615	615	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	1 716	1 716	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	2 468	2 468	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	50 044	50 044	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	1 716	-	-	-

Charges à Payer :

Charges à Payer :	Montant
Congés payés	-
Congés payés	-
Charges sociales	-
Charges fiscales	-
Emprunts et Dettes	-
Dettes participations Groupes	-
Dettes participations Hors Groupe	-
Dettes sociétés en participation	-
Intérêts Courus	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
Autres Charges	-
Factures à recevoir	-
Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
Participations des salariés	-
Personnel	-
Organismes Sociaux	-
Autres charges fiscales	-
Divers	2 468
Total	2 468

Produits constatés d'avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
%PCALIB1%	%PCAMONT1%		

Évaluation des créances et dettes en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Compte de Résultat :

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises	-	-	-
Production			
Biens	-	-	-
Services	123 582	-	123 582
Chiffre d'affaires total	123 582		- 123 582

Transferts de Charges :

	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges	-	11 290

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	2 127	1 891
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	3 495	16 255
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 215	938
Total Produits Financiers	12 837	19 084
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 358	3 263
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	197	354
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	-
Total charges financières	16 556	3 617
Résultat financier	-3 719	15 467

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	372	1 434
Produits Exceptionnels sur Opération en capital	;1 500	66 000
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	1 872	67 434
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	800	105
Charges Exceptionnelle sur Opération en capital	1 500	17 104
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	2 300	17 209
Résultat exceptionnel	-428	50 225

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	-77 089			
Résultat Exceptionnel	-428			
Total	-77 517			

Autres Informations Spécifiques :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

APTP
Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : Quartier Pecaussier
83890 BESSE SUR ISSOLE

RCS : DRAGUIGNAN 435 231 899

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 PRISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à (-) 80 936 euros de la manière suivante :

- d'amortir la perte de l'exercice de (-) 80 936 euros

Sur le compte "autres réserves" d'un montant de 1 866 397 euros

Soit une somme distribuable de 1 785 461 euros

- d'affecter un montant de

A titre de dividendes, soit 312.50 euros par action

25 000 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.
Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :
Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31.12.2021 :

Dividende global éligible à l'abattement de 40 % : 70 000 euros

Soit 875 euros par titre

- Exercice clos le 31.12.2020 :

Dividende global éligible à l'abattement de 40 % : 50 000 euros

Soit 625 euros par titre

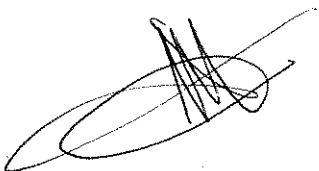
- Exercice clos le 31.12.2019 :

Dividende global éligible à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Soit 1 250 euros par titre

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Monsieur Alain PEUCH



**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE**

11 AOUT 2023

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le N°

2023/6558